

## 10 BIENNE

**JOURNÉE DU RÉFUGIÉ** Présente sur la place de la Gare samedi, l'entreprise Co-net est spécialisée dans le placement de personnel issu de l'immigration

## Dans la «caste des intouchables»

JÉRÉMY JAQUET

Comme de nombreuses villes de Suisse, Bienne a célébré samedi la Journée nationale du réfugié. Plusieurs associations actives dans le domaine de la migration et de l'intégration ont tenu des stands à la place de la Gare. Parmi elle, Co-net, une jeune entreprise qui œuvre à placer des migrants sur le marché du travail. Samedi, ses représentants ont apostrophé les passants pour leur présenter une société unique en son genre.

Avec Berne et Neuchâtel, Bienne est l'une des trois villes pilotes pour Co-net Sàrl, fondée en 2015 par Isabelle Saolino, et rapidement rejointe par Irene Ernst, pour la section bernoise. Originaire d'Évilard, Isabelle Saolino a obtenu un CFC d'assistante médicale, avant de se découvrir une véritable passion pour le travail social. C'est ainsi qu'elle a entrepris à nouveau des études. Convaincue du besoin d'aider les migrants dans leurs recherches professionnelles, elle a créé une blanchisserie, entreprise à l'origine de Co-net.

### Charge bureaucratique

«Actuellement, on demande aux migrants de s'intégrer d'abord sur le plan social, ensuite sur le professionnel. Nous, au contraire, nous pensons qu'une véritable intégration ne peut se faire qu'avec une possibilité de travail», explique Isabelle Saolino. Une vision, un contre-pied même, qui représente le credo de Co-net.

Pragmatiquement parlant, l'entreprise prend en charge les démarches administratives imposées aux sociétés qui désirent engager un migrant. En effet, les employeurs doivent remplir de nombreux documents et formulaires pour pouvoir engager une personne qui détient un permis F. Souvent, cette charge bureaucratique suffit à les dissuader d'employer un migrant.



L'équipe de Co-net, avec à gauche sa fondatrice, Isabelle Saolino.

LDD/RUDOLF ALBONICO JAQUET

Le travail de Co-net ne se résume pas à ce seul service administratif. L'entreprise coache aussi les migrants dans leur quête d'un emploi. Une aide qui vise à combler certaines lacunes quant aux spécificités du monde du travail suisse.

### Permis de séjour

Depuis la fondation de Co-net, pas moins de vingt personnes ont trouvé une activité professionnelle grâce ses services. Samedi, certains migrants épaulés par la société étaient présents sur la place de la Gare pour témoigner de leurs difficultés à trouver un travail. Mounir Ayeri est l'un de ces enfants de Co-net. Sa motivation inébranlable n'a d'égal que son plaisir à discuter de l'entreprise qui le soutient. En terre helvétique depuis janvier 2012, ce Tunisien vivant à Bienne est toujours bénéficiaire d'un permis F. «Parfois, je ne dis

pas que j'ai le permis F. Le F, c'est comme la caste des intouchables», s'exclame-t-il.

Situation paradoxale: Mounir Ayeri a l'interdiction de retourner dans son pays, et pourtant, c'est toujours un permis de séjour provisoire qui lui colle à la peau depuis son arrivée en

Suisse. «Je ne me marierai à la femme que j'aime seulement après avoir trouvé un travail stable, continue-t-il. Je ne veux pas qu'on dise de moi que je me suis marié pour obtenir la nationalité suisse.» Il peut compter sur Co-net pour parvenir à ses fins. ●

### DANS LA JUNGLE DES PERMIS

Les catégories de permis en Suisse représentent souvent un imbroglio dont il est complexe de saisir les tenants et aboutissants... Prérequis pour une activité lucrative, mais aussi symbole social (voir le cas de Mounir ci-dessus), les permis sont partie intégrante de la vie du migrant. Voici donc un petit tour d'horizon du monde des permis de séjour helvétiques.

En premier lieu, le permis F, tant cité par les employés de Co-Net, délivré pour les étrangers, à titre provisoire. Le permis N, lui, s'applique aux requérants d'asile, et quant au permis S, seules les personnes à protéger se voient l'obtenir. Le permis B, c'est le sésame pour les possesseurs du F: une autorisation de séjour. De plus, les procédures de travail imposées sous régime du permis F sont largement réduites à l'aide du B. Viennent ensuite les permis C (autorisation d'établissement) et Ci (séjour et activité lucrative autorisés). Les permis G (autorisation frontalière) et L (séjour de courte durée) existent également. ● ||

### ORPOND

#### Cycliste grièvement blessé par une voiture

Samedi soir, un cycliste a été percuté par une voiture à l'intersection entre la route principale et la route de Brügg à Orpond. Le cycliste roulait en direction de Safnern lorsqu'il est entré en collision avec une voiture arrivant en sens inverse et qui voulait tourner à gauche (sur la route de Brügg). Le cycliste a été grièvement blessé. Après une première prise en charge par des passants, il a été conduit à l'hôpital en ambulance. Une enquête a été ouverte. ● CBE-MAS

### AUTOROUTE A5

#### Des couronnes mortuaires pour quelque 745 arbres

En se promenant au bord du lac, le long de la route de Neuchâtel, on ne peut pas les manquer: les grands arbres du Pré Neptune et ceux qui bordent la route ont tous été marqués. Certains portent une couronne mortuaire, d'autres des affiches alors que les autres ne sont cerclés que d'une banderole rouge et blanche.

Dans un communiqué, émanant du comité «Axe ouest, pas comme ça!» et de celui nommé «westast», il est expliqué que des citoyens se sont coordonnés vendredi soir, lors d'une action éclair, pour «marquer enfin les 745 arbres» qui devront être abattus lors de la réalisation de la branche Ovest de l'A5. Selon la loi, «la commune avait l'obligation de les marquer, mais elle y a renoncé. Nous avons d'ailleurs déposé une plainte au DETEC pour mettre en exergue ce manque-

ment», note le comité. L'action de vendredi montre la quantité d'espace vert qui va pâtir de la construction de l'autoroute dans ce secteur.

Les opposants à la construction de la branche Ovest dénoncent la mort annoncée de ces grands arbres. «Il faudra 50 ans pour retrouver un état de verdure au bord du lac identique à celui que nous connaissons aujourd'hui», mentionne le communiqué.

A ce chiffre annoncé de 745 arbres abattus en raison des travaux, le comité estime que de nombreux autres en feront également les frais: «Tous ceux qui se situent en bordure de chantier.»

Il y a quatre semaines, une flashmob avait réuni environ 1200 participants pour manifester leur désaccord à la réalisation de la branche Ovest de l'A5 telle que planifiée. ● MAS-C



Les 745 arbres amenés à disparaître lors de la construction de la branche Ovest ont été marqués par des citoyens. DR./ANITA VOZZA

**NIDAU** La proposition du Conseil municipal de supprimer un poste dans le domaine de l'intégration a été rejetée

## Le Conseil de ville sauve le Service spécialisé de l'intégration

Le service spécialisé de l'intégration a monopolisé le débat durant la séance du Conseil de ville nidowien de jeudi. A l'issue des discussions, les défenseurs de ce poste jusqu'ici temporaire ont pu pousser un ouf de soulagement: grâce à une proposition de renvoi émanant du groupe PS et du groupe Verts/PEV, soutenus par le Parti radical romand, les 40% de poste seront intégrés dans le tableau définitif des effectifs. Pour rappel: Nidau a créé le service spécialisé de l'intégration en 2014, à titre temporaire durant trois ans, avec pour objectif d'encourager l'intégration des migrants domiciliés dans la commune.

Le Conseil municipal ne souhaitait pas poursuivre l'expérience et entendait supprimer ce service, arguant du fait que, désormais, ce n'était plus la tâche de la commune d'organiser l'intégration. Ce service temporaire a permis de mettre sur pied divers projets dans le domaine de l'intégration. Le Conseil municipal estime que ces projets ont



Avant la séance parlementaire, des manifestants ont milité en faveur du maintien du Service spécialisé de l'intégration. STEFAN LEIMER

été réalisés ces trois dernières années, et que le rôle de ce service s'arrête là.

Avant le début de la séance parlementaire, des partisans du service, épaulés par les membres, les responsables de cours et les élèves de l'association inter-

culturelle Internido, ont tenu une manifestation pacifiste. Devant le collège Weidteile, ils ont accueilli les élus avec des banderoles. Ils n'ont cependant pas eu le droit de les déployer dans la salle, le règlement du Conseil de ville «inter-

disant la présence de banderoles dans l'aula», a expliqué le président du parlement Bernhard Aellig (BDP).

### Eviter un retour en arrière

Les discussions n'ont toutefois pas manqué d'émotions. «Quelqu'un ici peut-il s'imaginer que les projets mis en place vont se poursuivre tout seuls?», a demandé Sandra Friedli (PS), présidente de l'association Internido. Le Conseil de ville a été unanime à reconnaître qu'il ne voyait pas très bien ce que l'exécutif prévoyait de faire avec les projets en cours. Seront-ils poursuivis, et si oui avec quels moyens et sous quelle responsabilité? Une proposition de renvoi des bourgeois visant à exiger du Conseil municipal un examen plus approfondi de la question, a été rejetée de justesse.

En fait, seul le groupe UDC s'est clairement rangé derrière le Conseil municipal. «L'intégration est l'affaire des migrants, non de la commune», a martelé

Oliver Grob. «Pour dire les choses clairement, les personnes concernées s'élèvent contre cette mesure parce qu'on leur retire le secrétariat.» Mais le groupe UDC s'est retrouvé seul à défendre cette position. Philippe Messerli (PEV) a rétorqué que le quartier Weidteile passait jadis pour un ghetto, mais qu'aujourd'hui il fourmillait d'activités diverses. «Nous ne devons pas revenir à la situation d'avant», a-t-il poursuivi. Et Esther Kast (Verts) d'ajouter qu'on est tenu de soutenir l'intégration des gens, et «plus on commence tôt, moins ça coûte». Au final, la demande de modification a donc proposé d'introduire définitivement dans le tableau des effectifs les 40% de poste accordés jusqu'à la fin de l'année pour la gestion de ce service spécialisé de l'intégration. La proposition a passé de justesse, par 15 oui contre 14 non. Les quelque 40 visiteurs qui assistaient à la séance ont accueilli cette décision par un tonnerre d'applaudissements et des cris de joie. ● CST-MG